

## Électricité. Un fournisseur 100 % écolo sur le marché

Une société coopérative qui produit et vend de l'électricité, au même titre qu'EDF mais uniquement à partir des énergies renouvelables : c'est le projet auquel participe le Briochin Guy Martin. Lancement prévu dans un an.

*Selon l'ingénieur Guy Martin, Enercoop pourrait proposer des tarifs très concurrentiels d'ici quelques années.*



### Comment souhaitez-vous produire votre propre électricité ?

Guy Martin : « D'ici un an, nous allons créer notre société coopérative, baptisée Enercoop Bretagne. Cette société produira de l'électricité à partir des énergies renouvelables. Mais vu notre taille, nous n'allons pas nous lancer dans l'éolien offshore en baie de Saint-Brieuc. Notre souhait, c'est plutôt de travailler avec des petits barrages hydroliques, le petit éolien citoyen (imité par des habitants), les installations photovoltaïques et le biogaz. Après, suivant les projets, soit nous achèterons l'électricité au propriétaire des installations, soit nous deviendrons copropriétaires. »

### Comment cette société fonctionnera-t-elle ?

« Chez nous, il n'a pas d'actionnaires mais des sociétaires. Le droit d'entrée est fixé à 100 €. Ces sociétaires, ce sont des particuliers, des professionnels mais aussi des banques, comme le Crédit coopératif. L'entreprise Enercoop Bretagne sera une émanation de la société Enercoop, qui existe déjà depuis cinq ans et qui compte 55 producteurs d'électricité, 5.000 sociétaires et 7.000 clients sur toute la France. 640 clients d'Enercoop résident d'ailleurs en Bretagne. »

### À quel prix allez-vous vendre cette électricité ?

« Enercoop achète le kWh 5 ou 6 centimes d'euro, c'est-à-dire au

prix du marché. Quant au prix de vente, nous pratiquons un tarif unique, qui est entre 25 % et 35 % plus cher que le tarif réglementé. Mais il y a trois ans, nous étions entre 45 % et 60 % plus cher. Et lorsque l'on sait qu'EDF demande une augmentation de 30 % du tarif réglementé, on peut dire que d'ici cinq ans, Enercoop sera le fournisseur d'électricité le moins cher. »

### Vous êtes sérieux ?

« Je ne plaisante pas tant que ça. En Belgique, le marché de l'électricité a été libéralisé plus tôt que chez nous, il y a 12 ans. Aujourd'hui, l'opérateur le moins cher, c'est Ecopower, une société fondée sur le même modèle qu'Enercoop. Et comme Ecopower ne

peut fournir plus qu'elle ne produit, de nombreux Belges sont placés sur sa liste d'attente. »

### Comment vos clients savent-ils que leur électricité provient d'énergies renouvelables ?

« Nous refusons des clients, si nous ne pouvons pas produire suffisamment d'électricité. C'est déjà arrivé en 2008. Nous sommes une société à but non lucratif, ce qui détonne dans l'univers des fournisseurs d'électricité. Nous couvrons la consommation de nos clients en totalité avec notre production issue des énergies renouvelables. »

**Propos recueillis par Julien Vaillant**